

La Décapole de retour à Colmar après une cure à Paris

Le parchemin de 1354 scellant l'union des villes de la Décapole – réunissant dix cités alsaciennes du Saint-Empire romain germanique – revient à Colmar après une cure de rajeunissement à Paris.

« **C**e n'est pas le document le plus ancien de nos archives », reconnaît Émilie Monnin, responsable des archives municipales de Colmar, « mais politiquement, c'est le plus important ». Rédigée durant l'été 1354, La charte de la Décapole était jusqu'à présent conservée pliée en quatre, les sceaux des villes signataires attachés par des lacs de tissu au parchemin brinquebalant dans le classeur.

Un fac-similé pour les visiteurs

Un séjour de quatre mois dans l'atelier parisien de Coralie Barbe lui a redonné son teint de jeune fille. Les soins à 6 000 € prévoyaient dé-poussiérage, gommage, cure dans une chambre d'humidification en bois de cèdre... Les restauratrices ont comblé les déchirures avec du papier japonais et de la colle d'amidon de blé. Les sceaux en cire d'abeille des dix villes adhérentes n'étaient plus que huit. Ils ont eux

Eric Straumann, ici au côté de la responsable des archives Émilie Monnin, a retrouvé une charte rajeunie. Elle sera désormais conservé dans une boîte spécialement confectionnée, le protégeant de la lumière et des manipulations.

Photo DNA/
Nicolas PINOT



aussi été nettoyés, réparés.

La ligue urbaine ancêtre médiévale des communautés de communes rassemblait Wissembourg, Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestat, Turckheim, Colmar, Kaysersberg, Munster et Mulhouse, autant de villes du Saint-Empire Romain germanique qui profitaient alors de liber-

tés et de privilèges accordés par l'empereur. Rédigé en allemand, le « document d'exception », comme le qualifie le maire Eric Straumann, qui commence par la lettrine « W » du « wir » (nous), sera désormais conservé dans une boîte spécialement confectionnée, le protégeant de la lumière et des manipulations.

Les visiteurs de la bibliothèque pourront consulter un fac-similé.

Après trois siècles d'existence, l'autonomie alsacienne et ses représentantes qui s'étaient juré assistance, dans les domaines militaire et financier notamment, sera avalée par les appétits de Louis XIV.

Philippe MARCHEGAY